

LOCALISATION GÉNÉRALE DES OUVRAGES

NOTES GÉNÉRALES:

1. LES MESURES SONT À VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LA FABRICATION DES OUVRAGES.
2. TOUTES LES SOUDURES SERONT EFFECTUÉES PAR UNE COMPAGNIE DÉTENANT UNE CERTIFICATION ÉMISE PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE CONFORME À LA NORME W59, LES SOUDEURS ET LA FIRME SERA AUSSI CONFORMES À LA NORME W47.1.
3. TOUTS LES ACIERS UTILISÉS SERONT CONFORME À LA NORME CSA-G40.21 DE NUANCE 350W S'IL S'AGIT DE PROFILS OUVERTS OU FERMÉS.
4. TOUTE LA BOULONNERIE SERA CONFORME AUX PRÉSCRIPTIONS DE LA NORME ASTM A307.
5. TOUTS LES OUVRAGES EXPOSÉS AUX INTÉMPÉRIES SERONT GALVANISÉS PAR IMMERSION À CHAUD, AVEC COUCHE DE ZINC DE 600 G/M2 CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G164.
6. LORSQUE NON MENTIONNÉ, L'ALUMINIUM UTILISÉ EST DU 6061-T6.
7. LES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTÉS AU PLAN SONT CONFORMES À LA NORME Z 259.16, CONCEPTION DE SYSTÈMES ACTIFS DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES ET À LA NORME Z 259.13, SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALE FLEXIBLES.

-	-	-
2016-02-05	POUR SOUMISSION	MW
2016-01-29	POUR DISCUSSION	JTC
A M J	MODIFICATION	PAR
-- --	DATE D'ÉMISSION	-

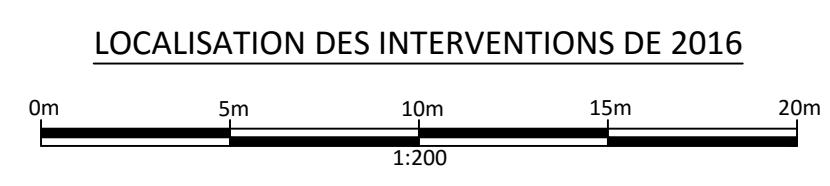
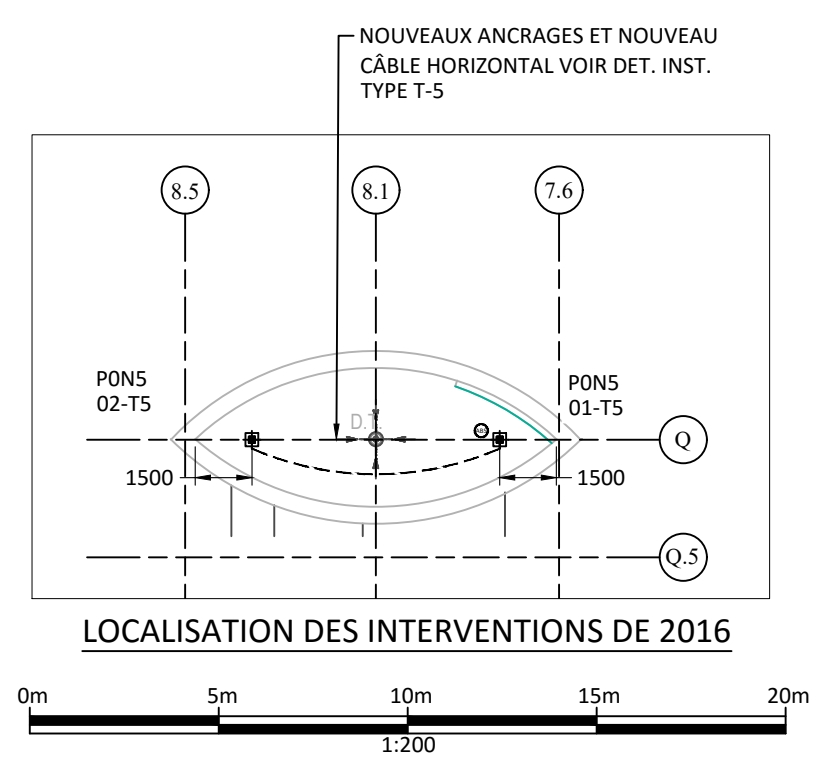
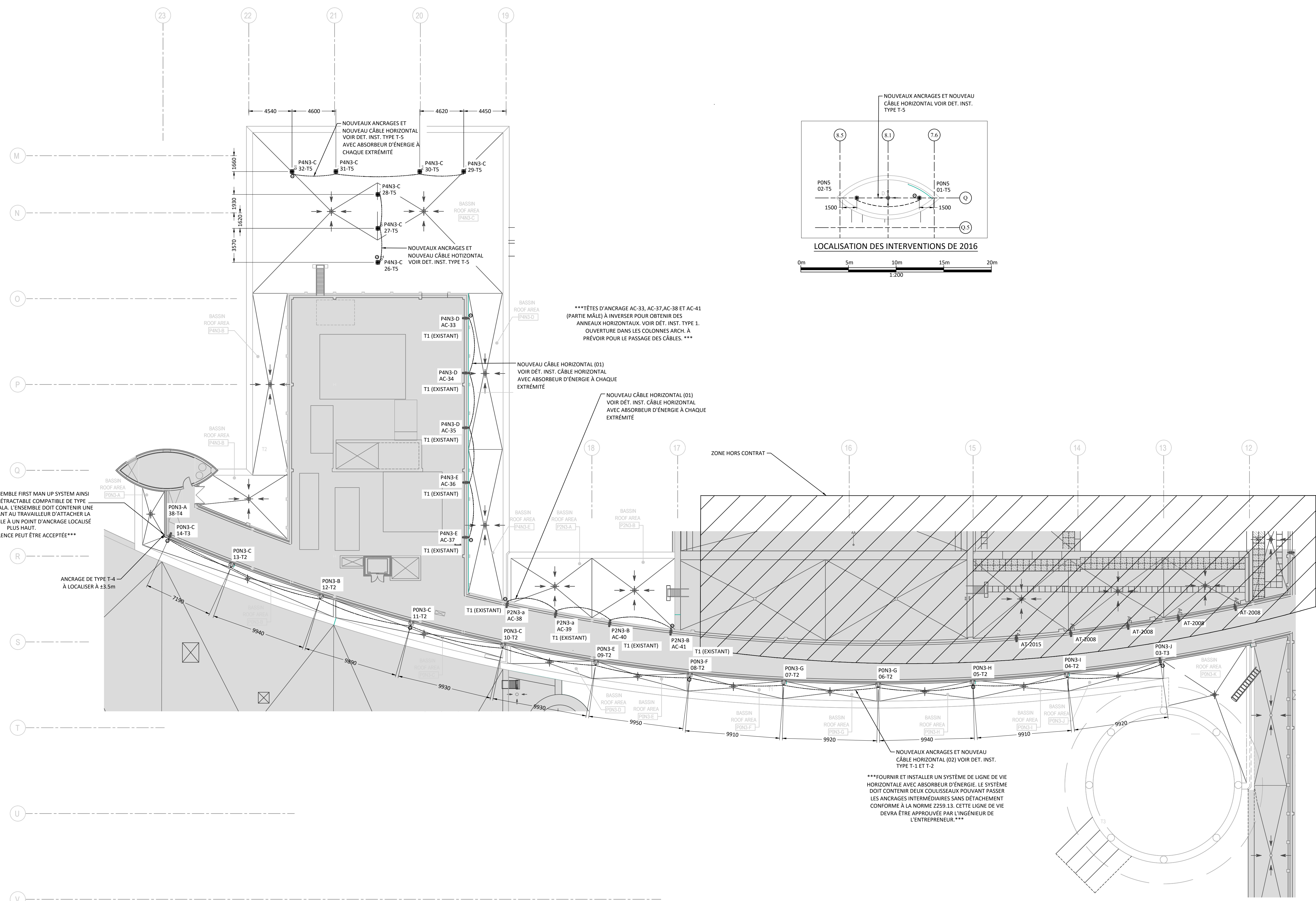
CLIENT:
AGENCE SPATIALE CANADIENNE

PROJET:
INSTALLATION DES ANCRAGES AU TOIT PHASE 2016

TITRE:
ANCRAGES POUR TRAVAILLEURS HISTORIQUE DES INTERVENTIONS



REF. CLIENT:	-	DATE:	2016-02-05
PROJET:	# 2015-178	DESSINS: E-M-L	VÉRIF.: -
ÉCHELLE:	1:600	PAGE:	1 DE 4
FORMAT:	ARCH D (24" X 36")		



FURNIR L'ENSEMBLE FIRST MAN UP SYSTEM AINSI QU'UNE LONGE RÉTRACTABLE COMPATIBLE DE TYPE NANO-LOK DE DBI SALA. L'ENSEMBLE DOIT CONTENIR UNE PERCHE PERMETTANT AU TRAVAILLEUR D'ATTACHER LA LONGE RÉTRACTABLE À UN POINT D'ANCRAGE LOCALISÉ PLUS HAUT. UNE ÉQUIVALENCE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE

TÊTES D'ANCRAGE AC-33, AC-37, AC-38 ET AC-41 (PARTIE MÂLE) À INVERSER POUR OBTENIR DES ANNEAUX HORIZONTAUX. VOIR DÉT. INST. TYPE 1. OUVERTURE DANS LES COLONNES ARCH. À PRÉVOIR POUR LE PASSAGE DES CÂBLES.

FURNIR ET INSTALLER UN SYSTÈME DE LIGNE DE VIE HORIZONTALE AVEC ABSORBEUR D'ÉNERGIE. LE SYSTÈME DOIT CONTENIR DEUX COULISSEUX POUVANT PASSER LES ANCRAGES INTERMÉDIAIRES SANS DÉTACHEMENT CONFORME À LA NORME Z259.13. CETTE LIGNE DE VIE DEVRA ÊTRE APPROUVÉE PAR L'INGÉNIEUR DE L'ENTREPRENEUR.

- NOTES GÉNÉRALES:
1. LES MESURES SONT À VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LA FABRICATION DES OUVRAGES.
 2. TOUTES LES SOUDURES SERONT EFFECTUÉES PAR UNE COMPAGNIE DÉTENANT UNE CERTIFICATION ÉMISE PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE CONFORME À LA NORME W59. LES SOUDEURS ET LA FIRMES SERA AUSSI CONFORMES À LA NORME W47.1.
 3. TOUTS LES ACIERS UTILISÉS SERONT CONFORME À LA NORME CSA-G40.21 DE NUANCE 350W S'IL S'AGIT DE PROFILS OUVERTS OU FERMÉS.
 4. TOUTE LA BOULONNERIE SERA CONFORME AUX PRÉSCRIPTIONS DE LA NORME ASTM A307.
 5. TOUTS LES OUVRAGES EXPOSÉS AUX INTÉRIÈRES SERONT GALVANISÉS PAR IMMERSION À CHAUD, AVEC COUCHE DE ZINC DE 600 G/M2 CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G164.
 6. LORSQUE NON MENTIONNÉ, L'ALUMINIUM UTILISÉ EST DU 6061-T6
 7. LES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTÉS AU PLAN SONT CONFORMES À LA NORME Z 259.16, CONCEPTION DE SYSTÈMES ACTIFS DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES ET À LA NORME Z 259.13, SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALE FLEXIBLES.

2016-02-05	POUR SOUMISSION	MW
2016-01-29	POUR DISCUSSION	JTC
A M J	MODIFICATION	PAR
---	DATE D'ÉMISSION	-

CLIENT:
AGENCE SPATIALE CANADIENNE

PROJET:
INSTALLATION DES ANCRAGES AU TOIT PHASE 2016

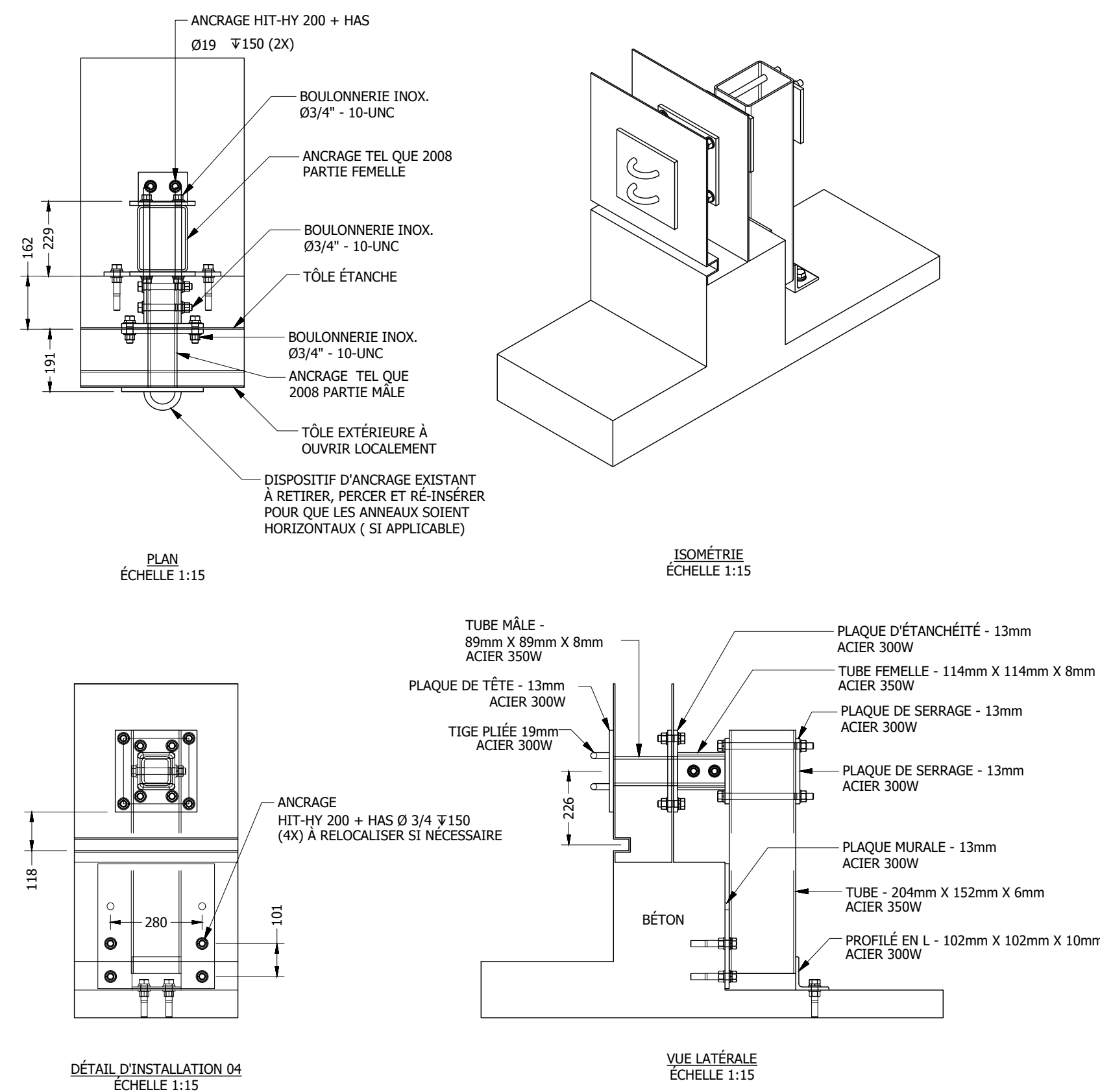
TITRE:
LOCALISATION DES OUVRAGES PHASE 2016

SERVICE D'INGÉNIERIE
JEAN MASSE

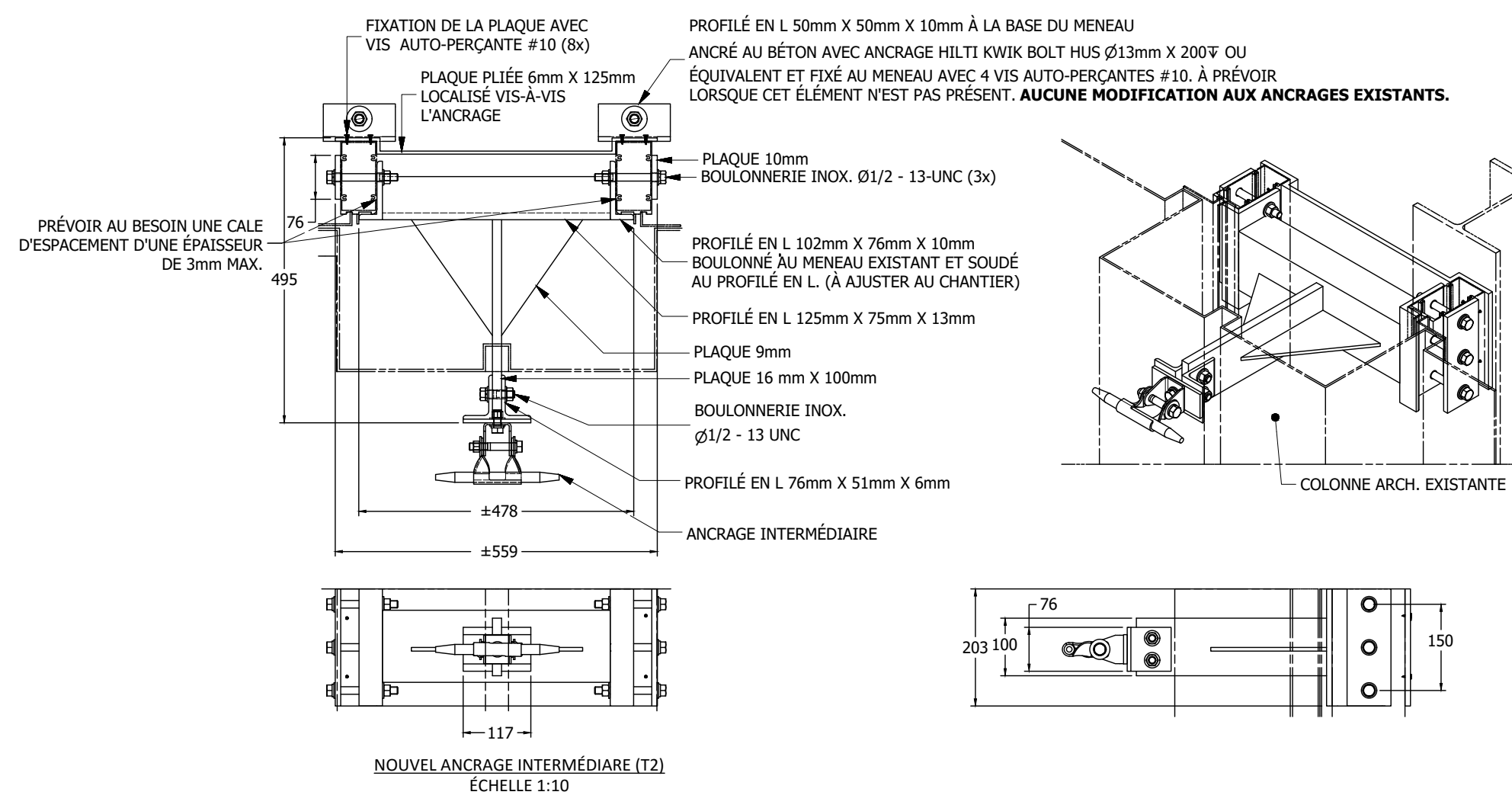
5 Février 2016
Michel Watzema
136884

REF. CLIENT:	-	DATE:	2016-02-05
PROJET:	# 2015 - 178	DESSINS-E-M-L - VÉRIF.:	-
ÉCHELLE:	1:200	PAGE:	2 DE 4
FORMAT:	ARCH D (24" X 36")		

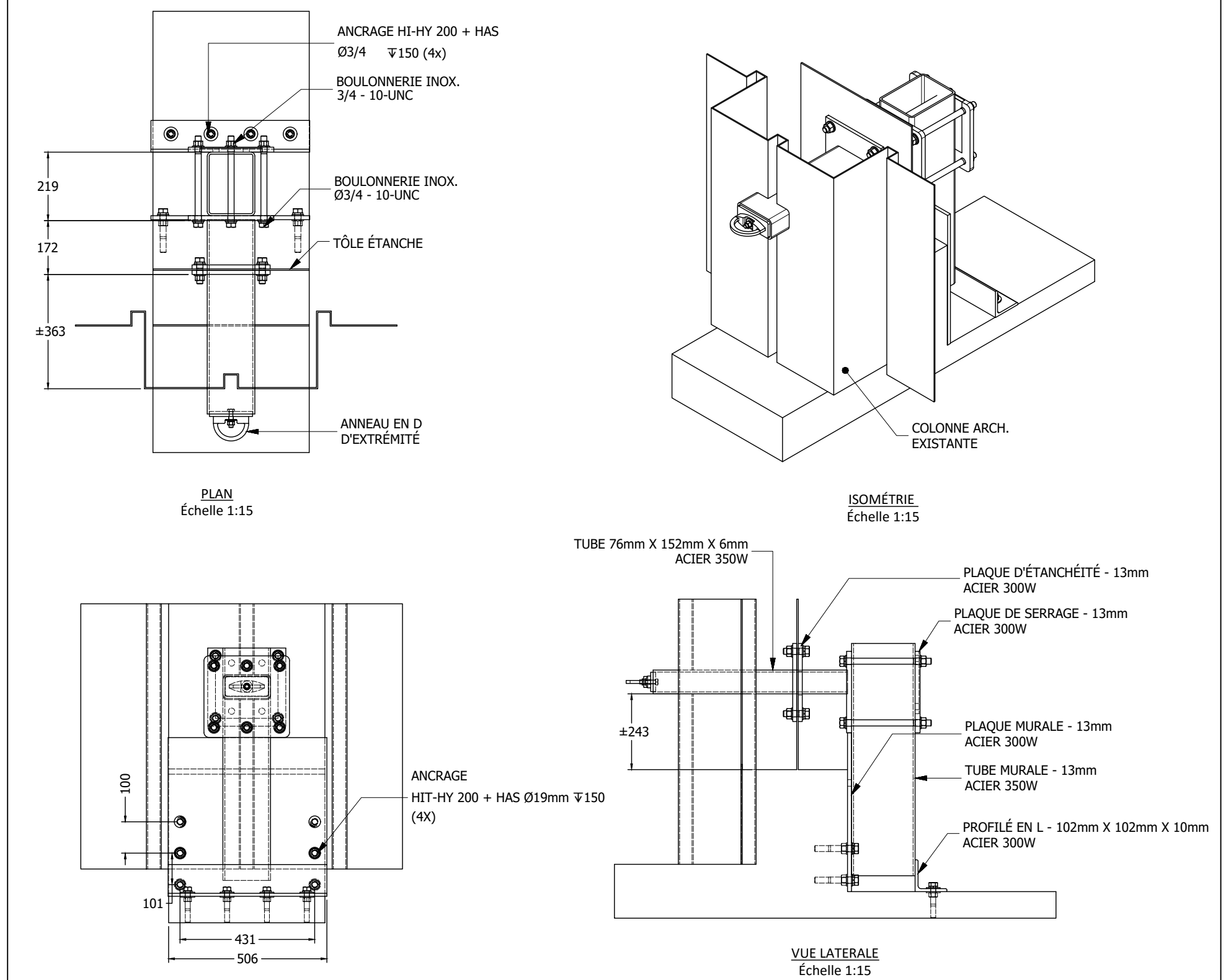
Installation type 1 (T1) existante ****Modifier les ancrages d'extrémité****



Installation type 2 (T2)

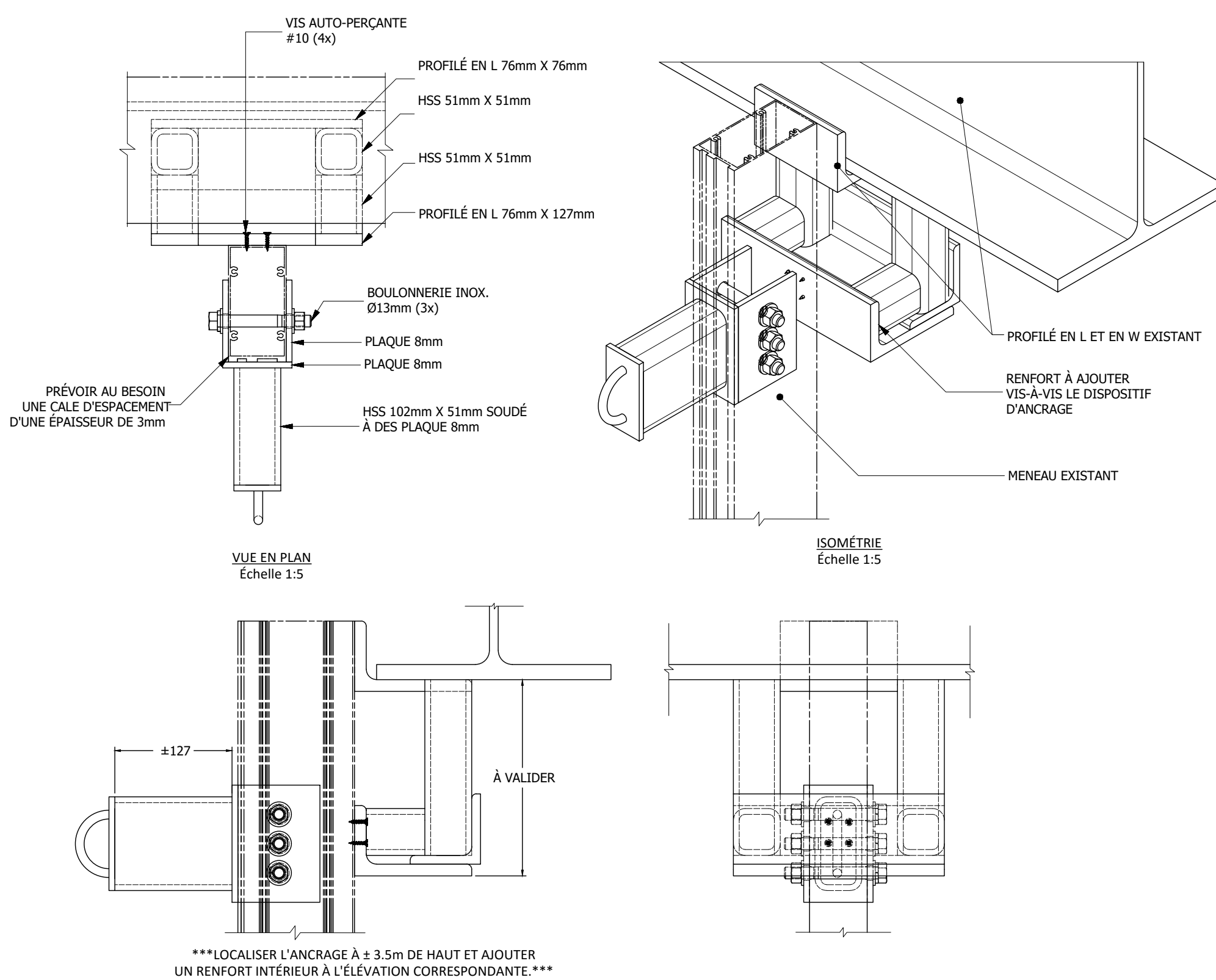


Installation type 3 (T3)

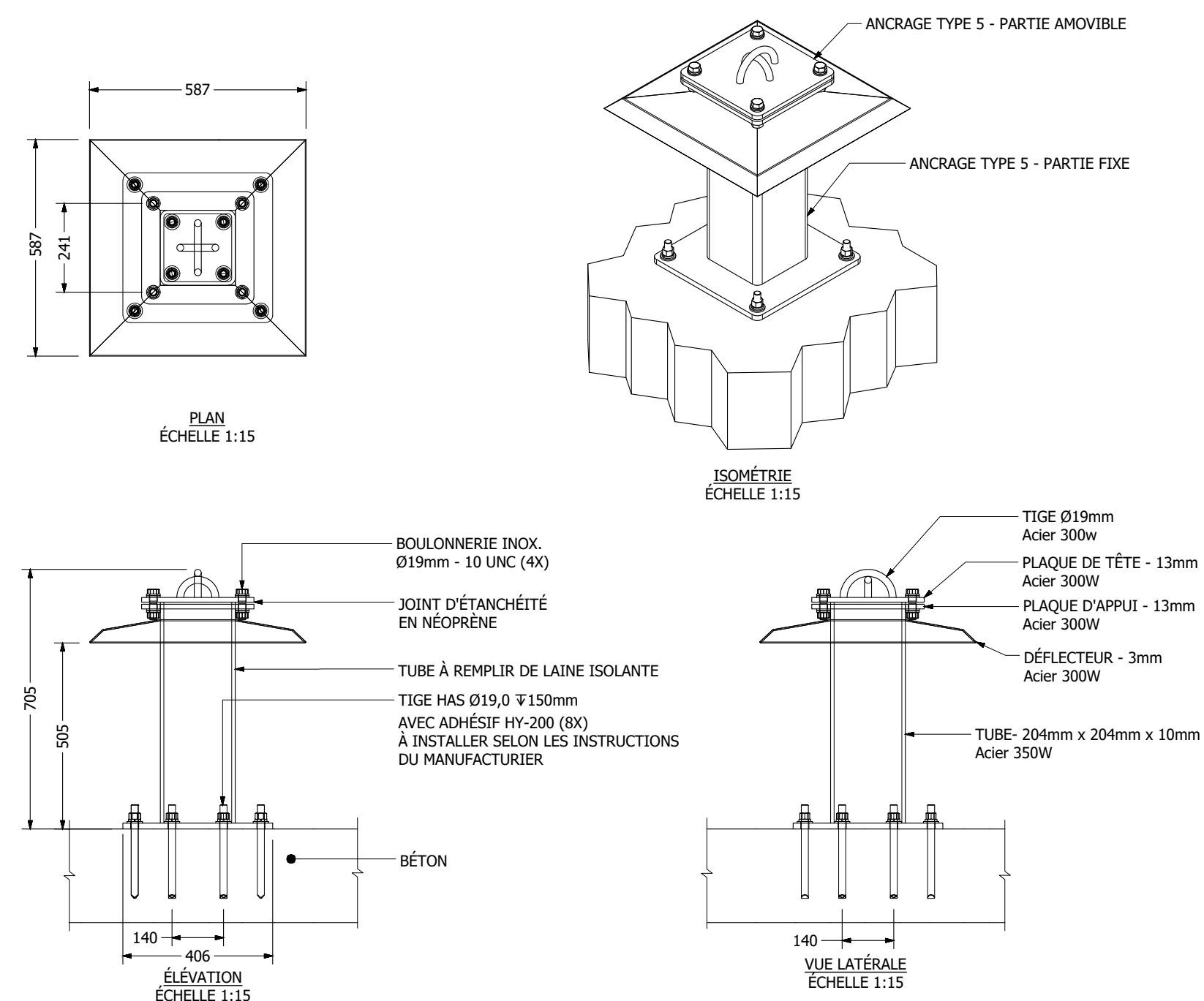


- NOTES GÉNÉRALES:
- LES MESURES SONT À VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LA FABRICATION DES OUVRAGES.
 - TOUTES LES SOUDURES SERONT EFFECTUÉES PAR UNE COMPAGNIE DÉTIENANT UNE CERTIFICATION ÉMISE PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE CONFORME À LA NORME W59, LES SOUDEURS ET LA FIRMES SERA AUSSI CONFORMES À LA NORME W47.1.
 - TOUTS LES ACIERS UTILISÉS SERONT CONFORME À LA NORME CSA-G40 21 DE NUANCE 350W S'IL S'AGIT DE PROFILÉS OUVERTS OU FERMÉS.
 - TOUTE LA BOULONNERIE SERA CONFORME AUX PRÉSCRIPTIONS DE LA NORME ASTM A307.
 - TOUTS LES OUVRAGES EXPOSÉS AUX INTÉMPIÉRIES SERONT GALVANISÉS PAR IMMERSION À CHAUD, AVEC COUCHE DE ZINC DE 600 G/M2 CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G164.
 - LORSQUE NON MENTIONNÉ, L'ALUMINIUM UTILISÉ EST DU 6061-T6
 - LES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTÉS AU PLAN SONT CONFORMES À LA NORME Z 259.16, CONCEPTION DE SYSTÈMES ACTIFS DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES ET À LA NORME Z 259.13, SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALES FLEXIBLES.

Installation type 4 (T4)



Installation type 5 (T5)



-	-	-
2016-02-05	POUR SOUMISSION	MW
2016-01-29	POUR DISCUSSION	JTC
A M J	MODIFICATION	PAR
---	DATE D'ÉMISSION	-

CLIENT:
AGENCE SPATIALE CANADIENNE

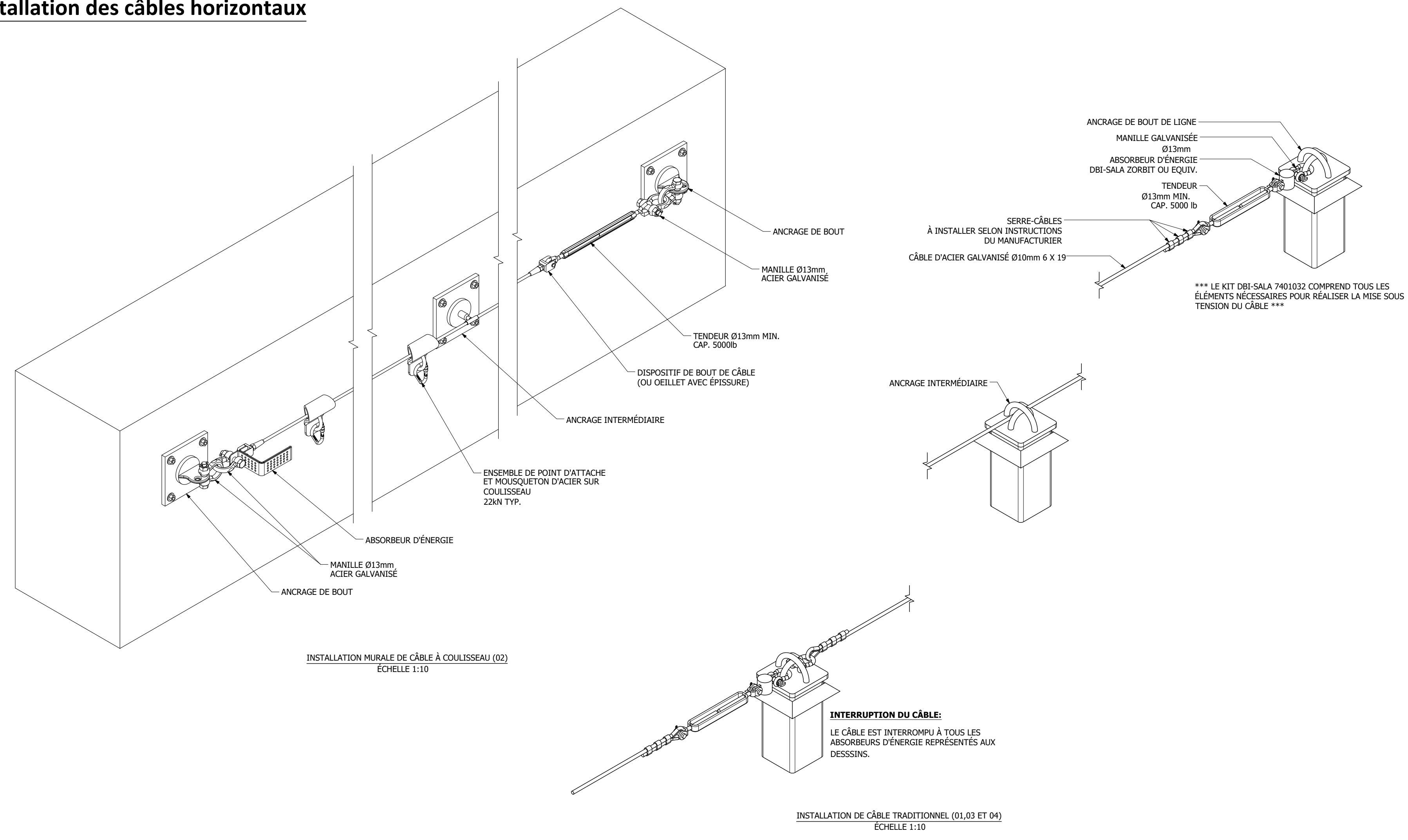
PROJET:
INSTALLATION DES ANCRAGES AU TOIT PHASE 2016

TITRE:
DÉTAILS D'INSTALLATION



REF. CLIENT:	-	DATE:	2016-02-05
PROJET:	# 2015 - 178	DESSINS-E-M-L - VÉRIF.:	-
ÉCHELLE:	1:200	PAGE:	3 DE 4
FORMAT:	ARCH D (24" X 36")		

Installation des câbles horizontaux



NOTES GÉNÉRALES:

1. LES MESURES SONT À VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR AVANT LA FABRICATION DES OUVRAGES.
2. TOUTES LES SOUDURES SERONT EFFECTUÉES PAR UNE COMPAGNIE DÉTIENANT UNE CERTIFICATION ÉMISE PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE CONFORME À LA NORME W59, LES SOUDEURS ET LA FIRMES SERA AUSSI CONFORMES À LA NORME W47.1.
3. TOUTS LES ACIERS UTILISÉS SERONT CONFORME À LA NORME CSA-G40 21 DE NUANCE 350W S'IL S'AGIT DE PROFILS OUVERTS OU FERMÉS.
4. TOUTE LA BOULONNERIE SERA CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME ASTM A307.
5. TOUTS LES OUVRAGES EXPOSÉS AUX INTÉMPIÉRIES SERONT GALVANISÉS PAR IMMERSION À CHAUD, AVEC COUCHE DE ZINC DE 600 G/M2 CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G164.
6. LORSQUE NON MENTIONNÉ, L'ALUMINIUM UTILISÉ EST DU 6063-T6
7. LES ÉQUIPEMENTS PRÉSENTÉS AU PLAN SONT CONFORMES À LA NORME Z 259.16, CONCEPTION DE SYSTÈMES ACTIFS DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES ET LA NORME Z 259.13, SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALES FLEXIBLES.

-	-	-
2016-02-05	POUR SOUMISSION	MW
2016-01-29	POUR DISCUSSION	JTC
A M J	MODIFICATION	PAR
-- --	DATE D'ÉMISSION	-

CLIENT:
AGENCE SPATIALE CANADIENNE

PROJET:
**INSTALLATION DES ANCRAGES AU TOIT
PHASE 2016**

TITRE:
DÉTAILS D'INSTALLATION

REF. CLIENT:	-	DATE:	2016-02-05
PROJET:	# 2015 - 178	DESSINS-E-M-L	VÉRIF.: -
ÉCHELLE:	1:200	PAGE:	4 DE 4
FORMAT:	ARCH D (24" X 36")		